

**ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES**

10 Février 2020



**amicale
Laïque**
DES VALEURS À VIVRE

24 Bd Charner, Saint-Brieuc - 02 96 94 31 81
www.amicale-laique-sb.fr

Déroulement

- *Approbation du compte rendu de l'AG du 5 février 2019*
 - *Rapport moral*
- *Rapport financier, Rapport du Commissaire aux comptes*
 - *Rapport d'activités*
 - Pôle sportif*
 - Pôle enfance-Jeunesse*
 - Pôle culture*
 - *Amicale laïque – centre de vacances*
 - Rapport d'activité*
 - Rapport financier*
- *Projet d'installation de l'association rue de Cornouaille*
 - *Débat et vote sur les rapports*
 - *Renouvellement du Conseil d'administration*



Rapport moral

Plusieurs dossiers ont mobilisé le Conseil d'administration de l'Amicale laïque depuis la dernière Assemblée générale : le renouvellement des supports d'information ; la communication interne pour mieux partager les principes de l'Amicale ; la mise en place de temps d'échange avec les adhérents ; le renouvellement d'activités avec un ensemble de propositions « sport-santé » qui peinent à trouver leur public ; l'accueil du Festival du film italien. Mais le gros dossier est resté celui du siège et des activités de l'association.

Dans la convention récemment signée avec la Ville de Saint-Brieuc, cette affaire occupe quasiment la moitié du texte. Il faut dire que le texte est court, car il ne s'agit pas d'un accord triennal, mais de la prolongation pour une année de la convention 2017-2019. Nous avons regretté qu'il nous ait été proposé la simple prorogation, sans que nous ayons pu discuter de la réévaluation des éléments financiers, inchangés depuis 2017. Mais notre association est attachée au dispositif conventionnel organisant la relation entre les associations et les collectivités ce qui est le cas pour l'AL depuis de nombreuses années, la première ayant été signée par Henri Lecrubier et Claude Saunier. Notre attachement au partenariat entre associations et collectivités nous amènera à solliciter les élus issus du prochain scrutin municipal afin de retrouver la pluriannualité des conventions, condition d'une situation stable permettant à notre association de prendre des engagements à moyen et long terme.

Le point positif de cette convention est qu'elle confirme l'engagement de la Ville pour « la relocalisation à terme de l'ensemble des activités de l'Amicale Laïque sur le site du Grand Clos ». C'est donc une étape déterminante qui a été franchie.



Dès 2014, nous avons attiré l'attention de la Ville sur l'avenir du « siège de l'association, au cœur d'un quartier avec de profonds remaniements annoncés ». A partir de ce moment, l'Amicale n'a pas cessé d'organiser des échanges et des réflexions, de mener des études en interne et avec le CAUE, de construire des scénarios.

La préparation de notre projet associatif 2018-2023 a souligné l'insuffisance des échanges et des rencontres entre les composantes de l'Amicale laïque. Dans cette perspective, le regroupement des activités s'est imposé comme une nécessité. Elle est également apparue comme un moyen pour assurer la cohésion de l'association autour de ses principes : éducation populaire, accès au sport et aux loisirs culturels, développement du lien social, solidarité des générations, identité des objectifs à travers la diversité des modes d'action, etc. Regrouper les activités, c'est aussi donner plus de visibilité à une activité aujourd'hui dispersée sur une dizaine de sites dans toute la ville. En outre, elle peut s'accompagner de la modernisation des conditions d'activité offertes aux adhérents, aux bénévoles, aux professionnels : qualité des salles de travail, des sanitaires, des bureaux, des équipements sportifs, etc, tout cela est devenu incontournable.

Après avoir envisagé plusieurs hypothèses, nous avons arrêté l'idée qu'il fallait soumettre à la Ville, propriétaire des locaux, l'alternative suivante :

- rester au Foyer laïque boulevard Charner sous réserve d'une rénovation et d'aménagements conséquents
- transférer le siège dans l'immeuble situé rue de Cornouaille, dans l'enceinte de l'école du Grand Clos sous réserve d'un équipement supplémentaire pouvant accueillir la danse, la boxe, ainsi que l'AL-Judo.

Les deux scénarios ont été soumis à Mme Diuron en mai 2018, ce qui a enclenché une série d'échanges réguliers. Au terme d'une concertation de 18 mois, la Ville nous a proposé un plan en

deux étapes pour installer notre association rue de Cornouaille. Nous avons accepté cette perspective et la Ville l'a validée à travers le vote des financements nécessaires à l'aménagement de l'immeuble qui doit accueillir l'Amicale laïque de Saint-Brieuc. C'est donc une étape déterminante pour notre association, mais elle reste à matérialiser.

Dans un premier temps, l'administration, les activités d'apprentissage des langues, le théâtre, les loisirs créatifs seront installés à l'Espace, rue de Cornouaille, après rénovation de l'immeuble ex-Adaléa. Dans un deuxième temps, la restructuration du gymnase du Grand clos permettra d'accueillir un dojo et une salle de boxe tandis qu'une salle de danses et un gymnase aux normes actuelles seront construits en mitoyenneté avec le gymnase existant.

La première phase devrait aboutir fin 2020. Elle correspond partiellement aux objectifs que nous avons partagés avec la Ville avec le regroupement d'une partie de nos activités. Nous serons dans un immeuble dont l'occupation sera partagée sous la responsabilité de la mairie – contrairement au Foyer laïque dont nous sommes les utilisateurs uniques. Quant à la seconde phase, il s'agit d'un projet coûteux et ambitieux, dont l'échéance n'est pas arrêtée – au mieux 2022. Le dossier reste donc ouvert.

La relocalisation à terme de l'ensemble des activités de l'Amicale est inscrite dans la convention : le transfert du siège de l'association depuis le Foyer laïque, boulevard Charner vers le bâtiment rue de Cornouaille, et d'autre part la seconde phase qui devra faire l'objet d'une inscription dans le futur plan pluriannuel d'investissement. Tout cela supposera une constante vigilance de la part du Conseil d'administration, et l'implication de toute l'association pour faire aboutir les deux opérations dans des délais convenables.

À la veille des élections municipales, nous ne manquerons pas d'attirer l'attention des candidats sur ces perspectives déterminantes pour une association, l'Amicale Laïque de Saint-Brieuc, qui occupe une place de choix dans le tissu associatif local.



Nous rappelons également à ceux qui briguent nos suffrages que de la vie associative est un marqueur de vie démocratique, un espace d'expression et d'initiative des citoyens. Dans cette société qu'un observateur décrit comme un « archipel », le tissu associatif reste un « fantassin de la République au quotidien » – pour reprendre le commentaire de ce même observateur. Dans un monde qui favorise l'individu mais qui valorise l'individualisme, où l'efficacité est confondue avec la rentabilité, où la valeur financière devient l'étalon de toute réussite et de toute action, les associations affirment les principes de solidarité, de bien commun, de gratuité, de don, d'engagement.

Nous proposons aux adhérents de l'Amicale laïque d'évaluer les politiques associatives de leur ville avec le quiz établi par le Mouvement Associatif, sachant qu'il donne une grille de lecture propre à la vie associative pour observer des politiques municipales et les projets électoraux. Car aux principes indiqués ci-dessus, notre Amicale ajoute la laïcité, le progrès individuel par l'éducation, l'égalité d'accès au sport et à la culture, le progrès collectif par la solidarité et la citoyenneté.

Camille Binder, Janvier 2020



Rapport Financier

2018-2019 – Association Amicale laïque de Saint-Brieuc



Amicale laïque de Saint-Brieuc – AG 2020

BILAN - ACTIF

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ACTIF	Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019			01/09/2017 au 31/08/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	9 460,25	8 002,87	1 457,38	1 984,88
Autres immobilisations corporelles	114 078,12	84 380,36	29 697,76	40 184,26
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	123 538,37	92 383,23	31 155,14	42 169,14
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	39 598,80		39 598,80	72 155,14
Valeurs mobilières de placement	33 825,00		33 825,00	33 237,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	128 466,40		128 466,40	99 753,07
Charges constatées d'avance (3)	3 124,42		3 124,42	3 175,97
TOTAL (III)	205 014,62		205 014,62	208 321,18
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	328 552,99	92 383,23	236 169,76	250 490,32
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN - PASSIF

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

PASSIF	Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	132 775,44	132 775,44
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-14 509,47	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	7 037,89	-14 509,47
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 766,58	3 666,58
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	128 070,44	121 932,55
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	41 925,00	46 454,00
Provisions pour charge		
TOTAL (III)	41 925,00	46 454,00
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 212,05	14 176,66
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 957,70	7 891,60
Dettes fiscales et sociales	21 932,19	26 080,98
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 513,72	13 743,54
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	17 558,66	20 210,99
TOTAL (V)	66 174,32	82 103,77
Ecarts de conversion passif		
(VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	236 169,76	250 490,32
(1) Dont à plus d'un an	4 205,09	9 212,05
(1) Dont à moins d'un an	61 969,23	72 891,72
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

	Du 01/09/18 au 31/08/19	Du 01/09/17 au 31/08/18
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	179 610,76	182 948,82
Impôts, taxes et versements assimilés		363,76
Salaires et traitements	240 497,54	245 040,18
Charges sociales	72 023,69	76 112,39
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 019,80	9 595,53
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	653,29	934,11
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)	505 805,08	514 994,79
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	101,19	109,09
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	101,19	109,09
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		25,74
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 928,00	3 036,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 928,00	3 061,74
Impôt sur les sociétés		
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES CHARGES	509 834,27	518 165,62
EXCÉDENT (2)	7 037,89	
TOTAL GÉNÉRAL	516 872,16	518 165,62
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	5 978,98	-2 227,68

COMPTE DE RÉSULTAT PRODUITS

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

	Du 01/09/18 au 31/08/19	Du 01/09/17 au 31/08/18
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	280 728,43	276 373,95
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	183 559,01	176 703,64
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	25 487,08	36 287,09
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	16 286,56	12 735,11
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	506 061,08	502 099,79
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	904,10	722,30
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	904,10	722,30
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	549,98	0,64
Sur opérations en capital	900,00	833,42
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	8 457,00	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 906,98	834,06
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
TOTAL DES PRODUITS	516 872,16	503 656,15
DÉFICIT (2)		14 509,47
TOTAL GÉNÉRAL	516 872,16	518 165,62
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
* Y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i> <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	5 978,98	-2 227,68

ATTESTATION

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

Association AMICALE LAIQUE
Pour l'exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	506 061,08 €
Résultat net comptable	7 037,89 €
Total du bilan	236 169,76 €

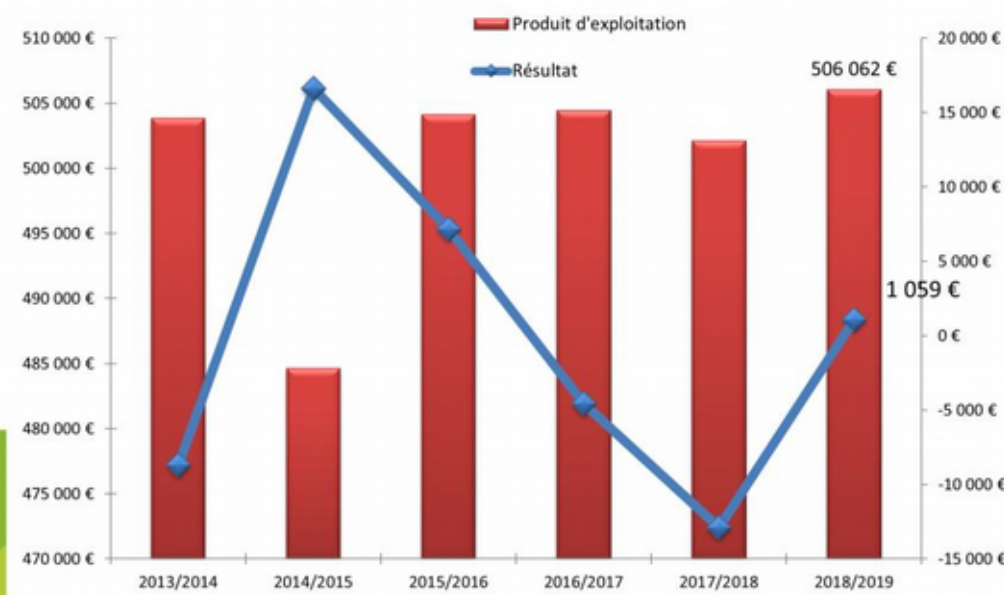
Fait à LANGUEUX,
Le 02/12/2019.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

Un produit d'exploitation constant depuis près de 6 saisons alors que cette année l'AL compte 100 adhérents supplémentaires



Produit et résultat d'exploitation



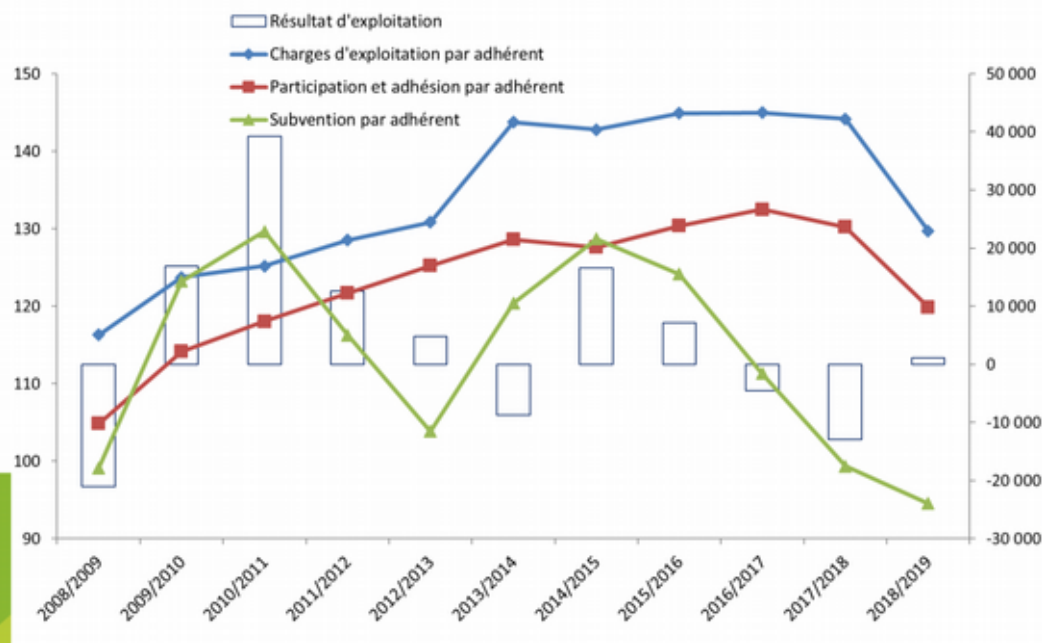
Depuis désormais 6 saisons presque consécutives, le produit d'exploitation de l'AL s'est stabilisé autour des 500 000 € malgré un effectif en croissance, et de façon significative cette année avec 100 nouveaux adhérents (soit +9,1%). Pour cette saison, le résultat de l'exercice est positive grâce notamment à une nouvelle réduction des charges d'exploitation (-1,6%).

En réalité, le résultat global atteint 7000 € mais il s'explique par une régulation de la surévaluation de provisions de primes de départ en retraite suite à deux départs (retraite et rupture conventionnelle). Les déficits de fonctionnement s'observe principalement sur le badminton et le basket alors que les activités d'expression sont plutôt excédentaires.

Poursuite de la réduction des aides publiques par adhérent mais maintien de l'équilibre financier grâce à la réduction des charges



Ratios en base 100 saison 2006/2007



Ce graphique cherche à comprendre l'interaction de trois indicateurs sur le résultat :

- l'évolution du poids des dépenses par adhérent (charges d'exploitation),
- l'effort demandé aux adhérents (la participation et les adhésions) et
- les subventions sur 12 ans (base 100 saison 2006/2007).

Cette analyse illustre la corrélation entre le résultat d'activité et l'écart entre l'évolution des subventions et l'évolution des charges : plus cet écart est important plus le résultat est dégradé.

Pour la saison 2018/ 2019 cet écart s'est réduit et le résultat d'exploitation est quasi nul.

La tendance de la baisse des subventions par adhérent se poursuit à nouveau cette saison rendant toujours délicat l'équilibre budgétaire. Ainsi malgré une augmentation de 13000 € de la subvention de la Ville de Saint-Brieuc consécutive à l'élargissement de la mission d'accompagnement à la scolarité à l'ensemble de la ville, ce ratio n'a pas progressé compte tenu de l'augmentation plus rapide du nombre d'adhérents. Sur cette activité le nombre d'adhérents est passé de 45 à 222.

Dans ce contexte, nous réitérons notre volonté de redéfinir les contours financiers de l'aide de la ville de Saint-Brieuc dans le cadre d'une nouvelle convention, dans la mesure où la ville représente 73% des subventions de l'Amicale.



Rapport d'Activité

2018-2019 – Association Amicale laïque de Saint-Brieuc



Amicale laïque de Saint-Brieuc – AG 2020

Activités des instances statutaires

Notre dernière Assemblée Générale s'est tenue le 5 février 2019. Les différents rapports (financier, moral et rapport d'activité) y ont été adoptés. Pour ce qui est des élections au CA, le tiers sortant comptait quatre personnes. Une d'entre elles n'a pas souhaité se représenter, les trois autres membres sortants ont été réélus. Nous souhaiterions que, parmi les adhérents des diverses activités, de nouveaux candidats se présentent et rejoignent notre Conseil d'Administration.

Durant la saison écoulée, nous avons eu cinq réunions du conseil d'administration et sept réunions de bureau, sans oublier le conseil d'administration de l'Amicale laïque - Centre de vacances qui fixe les tarifs, les dates des séjours, étudie les travaux à prévoir et se prononce sur le dispositif d'aide au départ, aide destinée à aider certaines familles à supporter le coût du séjour.

Les administrateurs gèrent, en premier lieu, tout ce qui fait le quotidien d'une association :

- **Les questions concernant les salariés** : recrutement et accueil de nouveaux personnels, organisation de rencontres, formations et autres demandes formulées par les salariés, gestion d'éventuels conflits, etc. Cette année a été marquée par la création du CSE (Comité social et économique) et l'élection d'un délégué du personnel.
- **Les questions financières** : le point sur les dépenses, le suivi de la trésorerie, l'examen des tarifs, l'arrêté des comptes.
- **La préparation et l'organisation de manifestations** : La soirée de fin d'année, le forum des associations, le « Parcours du Cœur », une manifestation organisée en 2019 pour la seconde fois et réunissant plusieurs partenaires, manifestation appréciée par tous ceux qui y participent ; on souhaiterait simplement qu'ils soient plus nombreux.
- **Le suivi des activités, leur évolution, la recherche d'activités innovantes** : Chaque année, le constat est fait que certaines activités s'érodent, qu'il faut se renouveler, toucher d'autres publics. Les administrateurs ont toujours le souci d'accompagner les projets. La place des activités telles que Gym santé - bien être pour seniors correspond à cette nécessité : elles n'ont pas encore trouvé leur public, mais devront être relancées. L'Amicale a pris le portage du Festival du cinéma italien qui s'est tenu en ce début d'année 2020. Le dispositif d'accompagnement à la scolarité a évolué et l'AL porte maintenant ce dispositif pour l'ensemble de la Ville et non plus seulement des quartiers Ouest.



Trois dossiers ont fait l'objet de débats, de réunions, et d'intervention :

La communication : Nous avons dû trouver une autre agence pour réaliser notre plaquette annuelle. A cette occasion, la présentation et le contenu ont été revus. Le CA a aussi décidé d'organiser l'accueil des nouveaux adhérents. Un document d'accueil a été élaboré à cette fin, avec présentation de l'histoire, des principes, du fonctionnement, et des activités de l'Amicale ; il a été distribué au cours de temps organisés pour chaque activité.

Le dossier des locaux est resté, cette année encore, un sujet majeur, l'association travaillant sur ce dossier en partenariat avec la Ville de Saint-Brieuc. Plusieurs rencontres ont eu lieu, avec des élus, avec des membres des services municipaux, avec le CAUE. Il s'est agi, dans un premier temps, d'étudier les deux options : soit rester sur le site historique de Charner, soit s'installer dans un nouveau site. Dans les deux cas d'envisager les conséquences, les besoins, et les travaux à envisager. Il était convenu que la décision reviendrait à la Ville, propriété du Foyer laïque. Au terme d'échanges menés pendant 18 mois, celle-ci a privilégié une installation de l'AL sur le site rue de Cornouaille après rénovation et réaménagement. Cette perspective est inscrite dans la convention signée avec la Ville.

L'installation se déroulerait en deux étapes. La première consistera à installer une partie de l'activité – les langues, le yoga et le Qi-gong, les arts plastiques et l'atelier d'encadrement, le théâtre, l'équipe de l'accompagnement à la scolarité, l'administration et l'accueil des adhérents ; selon le plan proposé par la Ville, cela devrait être réalisé fin 2020-début 2021. La seconde étape consiste à installer un dojo et une salle de boxe dans le gymnase du Grand Clos, et à construire un gymnase et une salle de danse ; elle a été étudiée par l'agence COSB (CIGMA Ouest St-B), mais sa programmation est à venir.

La convention entre la Ville et l'AL, (convention triennale d'objectifs et de moyens) arrive à échéance au 31 décembre 2019. La préparation d'une nouvelle convention a fait l'objet d'un échange avec la Ville ; elle a débouché sur la prorogation pour un an de la convention 2017-2019.



Les administrateurs ont pour souci premier le bon fonctionnement de l'association. Il n'est pas toujours simple de trouver un équilibre entre les attentes du personnel, celles des adhérents et l'intérêt de l'association et les instances sont quelquefois amenées à prendre des décisions difficiles.

Dominique Bourdonnay

Evolution des effectifs

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Badminton	138	109	145	140	138	148	184	197	174	176	135	141	134
Basket	130	125	107	117	86	75	70	66	80	90	129	122	101
Boxe française	21	23	40	30	30	30	32	35	34	49	54	89	86
Handball	97	101	101	45	15								
Yoga			17	10	19	31	42	38	44	39	41	39	55
Gym-tonic	16	6	6	10	17	13	14	25	31	45	54	54	49
Multi-sports	57	45	36	39	54	49	46	68	54	54	77	104	89
TOTAL SPORT	386	358	393	391	359	346	388	429	417	453	490	549	514
Anglais	70	85	97	102	131	100	98	95	80	88	87	69	65
Espagnol	63	63	66	67	71	71	69	59	53	46	42	32	29
Allemand	18	15	11	17	18	14	18	7	8	10	9	7	7
Italien	11	26	24	27	24	29	23	17	37	20	17	19	17
Total LANGUES	162	193	198	213	244	214	208	178	178	164	155	127	118
Danses Classiques et M	96	91	96	108	84	116	105	115	121	147	126	125	112
Zumba							50	49	39	22	23	18	18
Théâtre	25	26	16	18	56	46	35	24	18	23	24	22	17
Lindy Hop													32
Total EXPRESSION	126	120	112	126	140	162	190	188	178	192	173	165	179
Art plastique											8	9	8
Encadrement	10	13	11	12	16	11	9	6	6	6	5	5	6
Individuelles	35	21		16	25	47	37						15
Total Divers	45	45	11	28	41	58	46	6	6	6	13	14	29
CLSH	141	180	191	195	211	206	230	234	183	196	209	204	190
Accompagnement scola	46	51	57	77	75	55	82	67	51	49	45	45	222
Vouvray	121	162	167	161	165	157	166	160	145	150	136	135	157
Total Jeunesse	308	393	415	433	451	418	478	461	379	395	390	384	569
TOTAL	1027	1109	1129	1191	1235	1198	1310	1262	1158	1210	1221	1239	1409



Pôle sportif

2018-2019 – Association Amicale laïque de Saint-Brieuc

Basket Ball Boxe française-Savate Badminton

Multi-sports

Yoga Gym Pilates Zumba Qi-Gong



Amicale laïque de Saint-Brieuc – AG 2020

Basket Ball

EFFECTIFS

94 adhérents dont 80 jeunes. Baisse d'une vingtaine d'adhérents par rapport à la saison passée
54 garçons et 40 filles

En fin de saison 2018 un rapprochement avec le club de L'Amicale Laïque Ploufragan a été réalisé, avec la validation d'une Coopération territoriale des Clubs (CTC) : son fonctionnement se rapproche d'une entente puisqu'il s'agit de réunir les effectifs des deux clubs afin de former un groupe « **compétitions** » et un groupe « **développement** » dans les catégories concernés (U13 et U15) et ainsi de continuer à développer une mission de basket pour tous les niveaux de pratique. Nous proposons donc plusieurs choix sportifs et donc niveau de jeu à tous nos licenciés.

En 2018/2019 nous avons engagé 13 équipes en championnat jeunes (5 au sein de la CTC) et une équipe en senior masculin.

COMPÉTITIONS

L'équipe senior masculin termine au milieu du tableau du championnat pré-régional.

Deux équipes au sein de notre CTC en division régional : U13 Féminin et masculin.

La plupart de nos équipes mini-basket gars ou filles évoluent en pré-région ce qui laisse entrevoir de bonnes perspectives pour les années à venir.

LES PROJETS

Notre projet de relancer le basket féminin jeune à Saint-Brieuc se poursuit. Nous comptons plus de filles que de garçons dans nos catégories U11 et U13. Aujourd'hui nous mesurons que ce choix était fructueux puisque nous constatons un effectif et un niveau des filles supérieur aux garçons. Beaucoup de filles des autres clubs veulent nous rejoindre pour adhérer aux projets de la CTC

Renouvellement de la Labellisation Fédération de Basket Ball « Centre Génération Basket » : les Centres Génération Basket – GRDF sont des lieux de découverte, d'initiation et/ou de perfectionnement à la pratique du basket, ouverts à tous les jeunes licenciés ou non de 8 à 18 ans dans le cadre du programme fédéral « Basket Citoyens ».

Nous souhaitons étendre notre collaboration avec le club de L'Amicale laïque Ploufragan en agrandissant notre CTC sur les U15F et les seniors gars.

ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

Afin de passer un moment convivial avec les équipes adverses nous demandons aux parents de confectionner les goûters d'après match. Ainsi, chaque famille peut participer à la dynamique et à l'ambiance de l'après-midi.

Cette année les seniors ont encore fait de gros efforts et se sont investis sur l'encadrement des jeunes beaucoup d'entre coach désormais une équipe jeune toute l'année.

Poulet yassa préparé par les bénévoles pour une vente à emporter et un repas dans la salle COURTELINE.

LES ÉVÉNEMENTS

Plusieurs de nos licenciés U11 et U13 sont régulièrement convoqués par le Comité départemental pour des stages, en vue de former les équipes des Côtes-d'Armor.

Deux stages « centre de génération basket » ont eu lieu en octobre et avril.

Des stages associant basket et activité extra-basket ont été organisés pour les jeunes pendant les différentes vacances scolaires.

Nos U13F et M ont participé à un tournoi national en juin en Normandie.

La buvette de la *Bernard Hinault* a, cette année encore, été assurée par la section au mois de juin.

L'Assemblée Générale de la section a été suivi d'un tournoi parents - enfants et d'un barbecue participatif qui a eu un fort succès.

PROBLÉMATIQUE

Les problèmes rencontrés par la section sont évoqués depuis plusieurs années avec les responsables municipaux ; ils concernent l'état du sol du gymnase Hélène Boucher. Après une réunion avec les élus et les responsables des services techniques le sol de la salle devrait être rénové avant le début de la nouvelle saison.

D'autres points exigeraient la rénovation de ce gymnase :

- Des infiltrations dans les murs des vestiaires : la peinture est très abîmée et les murs s'effritent.
- Les paniers centraux ne sont pas adaptés au mini basket qui représente le tiers de notre activité.
- À notre demande, les paniers latéraux ont été équipés de mousses protectrices ; mais il reste encore plusieurs endroits à sécuriser.
- Les travaux à proximité du gymnase (construction de la salle d'athlétisme) entraînent des difficultés d'accès pour les enfants et de stationnement pour les accompagnateurs et les visiteurs : cela pose de réels problèmes de sécurité.

Nous rencontrons aussi des problèmes de manque de bénévoles pour nous aider dans la gestion du club.

Julien Micheau

LES CHIFFRES

La section comptait cette saison 141 licenciés.

- 53 femmes, 81 hommes,
- 63 jeunes,
- 10 créneaux de jeu sont proposés aux pratiquants dont 8 sont encadrés (loisirs et compétitions)
- 1 salariée, Anne Gaëlle (Diplômée d'État) et 1 stagiaire BPJEPS, Camille Lemoine, qui nous permettent de garantir un encadrement professionnel sur l'ensemble de nos créneaux.
- 11 équipes:
 - 1 équipe fanion en national 3
 - 1 équipe au niveau régional (R3),
 - 4 équipes au niveau départemental
 - 1 équipe en championnat vétérans
 - 1 équipe en Unisexe
 - 3 équipes jeunes

Nos représentations lors de tournois sont à de nombreuses reprises couronnées de succès tant au niveau départemental, régional, national et même international pour certains joueurs et joueuses.

De plus en plus de jeunes joueurs nous rejoignent, attirés par notre dynamisme ainsi que notre qualité d'encadrement et sont heureux de porter les couleurs de notre section.

TITRES MARQUANTS DE LA SAISON

- 22 médailles au championnat des Côtes d'Armor
- 14 médailles au championnat de Bretagne jeunes dont 2 titres
- 4 médailles au championnat de Bretagne seniors dont 2 titres
- 2 médailles au championnat de Bretagne vétérans
- 3 médailles au championnat de France vétérans
- 2 médailles au championnat du monde vétérans
- 7 participants au championnat de France jeunes
- 1 équipe minime championne départementale et vice championne régionale
- 1 équipe benjamine championne départementale
- 3 jeunes en club avenir

NOS MANIFESTATIONS

Organisation : - d'un tournoi régional jeunes en octobre

- d'un tournoi régional double en Janvier
- d'un tournoi national en février
- de la finale départementale jeunes par équipe en Mai
- 1 déplacement sur le tournoi international d'Hoensbroek aux Pays-Bas

- Le traditionnel tournoi interne du mois de janvier pour fêter la galette des rois et celui de l'Assemblée Générale.

Ces journées ont pour but de réunir tous les adhérents (jeunes, adultes, loisirs, compétitions, parents....), et entretenir la cohésion de club et la convivialité.

- Trois stages sont organisés, un pour les jeunes, un stage pour tous, un stage de reprise.
- Notre équipe 1 qui évolue en N3 accueille 5 journées à domicile ce qui nous permet de réunir joueurs, supporters venant profiter du spectacle et de l'ambiance ou tout simplement découvrir notre sport.

PROJETS 2019-2020

- Développement du "Club avenir" labellisé par la fédération
- Formation d'animateurs et d'arbitres et juges-arbitre
- Labellisation école de badminton 4 étoiles
- Formation de 2 BPJEPS et d'un CQP

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Notre site internet, qui devient un outil très important en termes de communication envers les adhérents et aussi un moyen de faire connaître l'activité Badminton de l'Amicale laïque.

Son adresse : <http://www.saint-brieuc-badminton.fr>

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/saintbrieuc.badminton>

LES BÉNÉVOLES

Un club n'est rien sans ses bénévoles et je tiens à remercier les membres du bureau pour leur disponibilité et l'énergie qu'ils apportent à la section au quotidien. Je n'oublie pas les capitaines des différentes équipes qui ont un rôle important et difficile parfois, les parents, les licenciés.

Benoît Le Guilloux

Boxe française-Savate

Effectifs :

89 licenciés : 45 Hommes 44 Femmes

Interclubs

Déplacement à Marzan et Rennes

Compétition officielles : RAFFRAY Romain deuxième séries 1/2 finales

Organisation et accueil des Championnats de France technique (niveau Bretagne)

Gouyer Chapalain championnat jeune (champion de Bretagne puis défaite aux zones)

Gala / Hors championnats

Criterium de Bretagne RAFFRAY Romain, M65 Vainqueur

Combat Hors championnat Rennes DELANDE Christophe, M65 Vainqueur

Formations

1 formation monitorat : RAFFRAY Romain, formation coach

2 Recyclages des juges arbitres

Animations sportives

Organisation du premier trophée Briochin, 40 assauts (participants de Bretagne et Loire Atlantique)

Passage de grades

7 Gants jaunes obtenus

Acquisition de matériel

Roll Up du club / gants protèges tibias / 2 sacs de frappe

Multi-sports

EFFECTIFS

80 enfants âgés de 4 à 8 ans répartis en 4 cours de 45 minutes, le samedi matin et 9 adultes le jeudi soir. La section adulte créée en 2017 fonctionne bien les effectifs augmentent régulièrement.

Pour les groupes enfants, l'implication des parents est essentielle, ils aident l'animateur dans l'animation de la séances cela nous permet d'accueillir plus d'enfant. Les parents prennent un certain plaisir à partager ce moment avec les enfants. Les séances étaient encadrées par David HUITRIC et par Camille LE MOINE stagiaire BPJEPS Activité Pour Tous.

OBJECTIFS PRINCIPAUX DU MULTI SPORT

Le Multi-sports est avant tout de l'éveil, de la découverte, de l'initiation sportive, de la motricité et non de la compétition.

Durant l'année, nous découvrons une dizaine d'activités sportives pendant 3 à 4 séances de 45 minutes. Nous demandons aux parents de participer à l'animation des séances, chacun leur tour (4 à 5 par séance). Ils passent un moment convivial en famille et ils nous permettent d'optimiser le temps effectif d'activité. Ils nous aident à animer les ateliers grâce à eux nous pouvons augmenter la capacité d'accueil.

LES SPORTS PROPOSÉS

Athlétisme, Jeux de ballons, Hockey, Base-ball /Thèque, Kinball, Tchoukball, Cirque /expression, Accrosport , Gym, Jeux d'opposition, Jeux extérieurs, Course d'orientation, Rugby, Roller,Vélo

En fin d'année nous organisons une sortie à la plage des Rosaires Yoga

Gym Pilates

49 adhérents, 4 séances par semaine, une salariée : Mélissa CERCLER

« Exercices basés sur la respiration, le renforcement musculaire en profondeur et en souplesse, pour un corps plus ferme, harmonieux et relaxé »

La Gym Pilates est vraiment en vogue en se moment, sa pratique est bien souvent conseillée par les médecins pour les personnes qui ont des problèmes musculaires et articulaires. Nous proposons deux séances le midi et deux séances le soir pour lesquelles nous refusons des personnes chaque année faute de places suffisantes (20 places maximum).

Yoga

55 adhérents, 3 séances par semaine, une salariée : Isabelle HELLEC

Elle encadre également, chaque semaine, un atelier pour les adhérents de l'Office des Retraités Briochins.

« Travail du corps sous forme de postures et d'enchaînements, guidés par la respiration. Le Yoga vise à favoriser la souplesse la force et la détente. C'est un moment où l'on se pose pour se reposer et se ressourcer »

Zumba

18 adhérents 2 séances, une bénévole : Véronique Mazerot

« La Zumba est un programme qui mélange des rythmes latinos et des mouvements faciles à suivre pour créer un enchaînement différent et amusant. Le principe est simple : vous avez envie de vous mettre au sport, vous aimez ça et vous vous y revenez ! Les chorégraphies suivent un schéma d'entraînement par intervalles : Rythmes lents, rapides permettant ainsi de sculpter son corps et d'affiner sa silhouette tout en s'amusant »

L'activité continue à trouver son public malgré un effet de mode qui s'essouffle peu à peu certainement grâce à l'engagement et au dynamisme de notre animatrice.

Qi-Gong

6 adhérents, 2 séances par semaine, une bénévole: Isabelle DESSUCHE.

Une nouvelle activité en développement au sein de notre pôle sport santé, Isabelle a participé à la fête du sport, ainsi qu'au parcours du cœur en proposant une initiation afin de faire découvrir cette activité encore peu connue en France.

« Par des mouvements lents de respiration et d'attention le Qi-Gong favorise la relaxation mentale, l'assouplissement corporel et le plaisir de se mouvoir. Il permet de retrouver un équilibre psychique et physique pour une meilleure santé (en préventif ou curatif) ou de plus grandes performances sportives »



Pôle Enfance Jeunesse

2018-2019 – Association Amicale laïque de Saint-Brieuc

Accueil de Loisirs

Accompagnement à la scolarité



Amicale laïque de Saint-Brieuc – AG 2020

Accueil de Loisirs sans hébergement, 3-12 ans

Chaque mercredi et pendant les petites vacances scolaires l'Amicale Laïque accueille les enfants de 3 à 12 ans. Après l'inscription, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les enfants sont encadrés par 6 ou 7 animateurs possédant le BAFA. Ils sont embauchés en Contrat d'Engagement Éducatif (contrat spécifique à la branche de l'animation pour les Accueil Collectif de Mineur). Avec ce contrat, ils ne peuvent travailler seulement les mercredis et les petites vacances ; il s'agit donc d'étudiants ou de jeunes ayant d'autres employeurs.

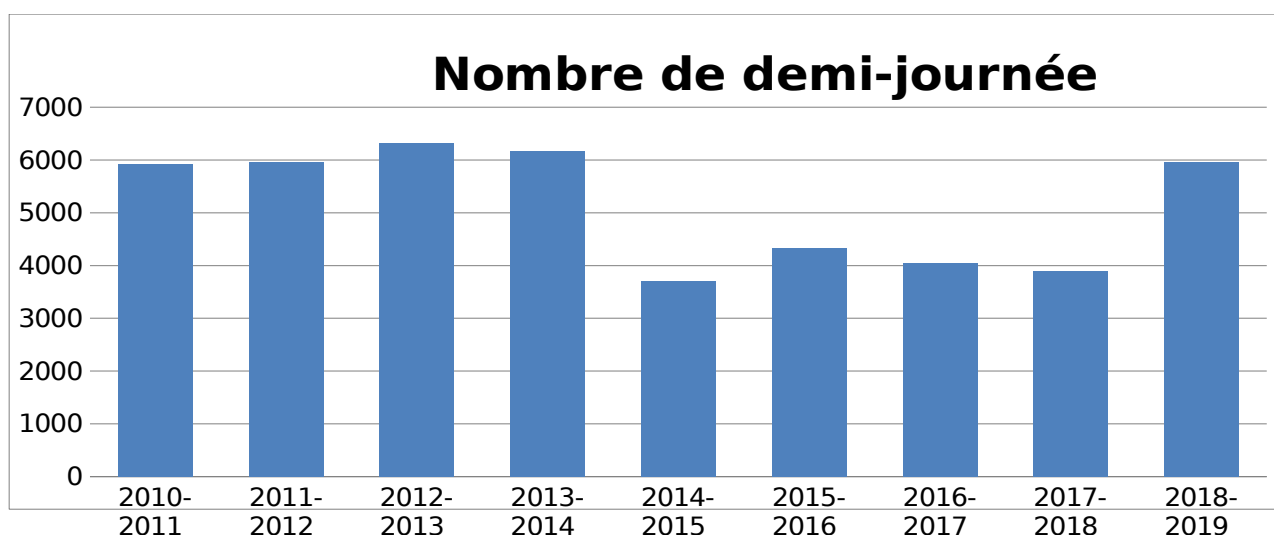
Les animateurs proposent un planning d'activités en lien avec le projet pédagogique de l'accueil. Il permet aux enfants de passer un moment agréable, de loisirs et de repos dans une ambiance détendue et sécurisée. Les enfants adhérents de la section basket ont la possibilité d'aller à leur entraînement de Basket le mercredi dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.

FRÉQUENTATION

Une nouvelle incertitude pesait sur les effectifs à la rentrée 2018 en effet le retour à la semaine de 4 jours allait de fait entraîner de nouvelles habitudes pour les familles. Il se trouve que les effectifs des mercredis ont augmenté de plus de 35%. Par contre la fréquentation des vacances scolaires restent très insuffisantes.

Nous avons réalisé 2568 journées enfants, 371 ½ journées avec repas et 459 demi-journées enfants (sans repas) soit 5966 ½ journée-enfant (3846 en 2017-2018)

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION



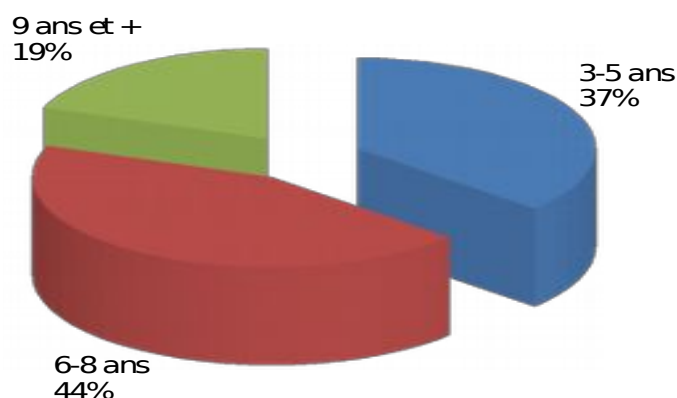
LE PUBLIC ACCUEILLI

192 enfants ont participé à l'Accueil de loisirs soit une légère baisse de 7%.

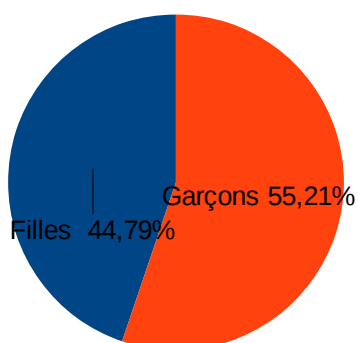
Ils sont répartis comme suit :

- 2012-2013 : 250
- 2013-2014 : 235
- 2014-2015 : 185
- 2015-2016 : 196
- 2016-2017 : 181
- 2017-2018 : 208

Répartition des inscrits



GENRE



Nous avons été ouverts 34 mercredis avec en moyenne 70 enfants par jour.

Pendant les vacances nous avons moins d'inscrits : 31 en moyenne pour 32 jours d'ouverture.

Accompagnement à la scolarité

Le dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS) se définit comme « **l'ensemble des actions qui visent à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social** ».

Depuis cette année scolaire 2018-2019 l'ensemble du dispositif briochin a été confié par la ville et la CAF 22 à notre association.

L'Amicale Laïque a donc la charge de :

- Gérer l'activité d'accompagnement à la scolarité de façon autonome et opérationnelle.
- Gérer le réseau des bénévoles : entretiens individuels, entretiens collectifs, formation, accompagnement.
- Élaborer le projet de l'activité en lien avec le dynamisme territorial.
- Organiser les séances : Logistique, communication, pédagogie, sécurité, ...
- Mobiliser les ressources de l'Amicale Laïque au service du projet éducatif : Loisirs, sport, culture.
- Manager les animatrices et les bénévoles d'activités.
- Participer aux réunions PRE, École etc...
- Gérer le budget global de l'activité.
- Réaliser le bilan et l'évaluation quantitative / qualitative de l'axe pédagogique.

Un comité de pilotage a été mis en place il est composé de la ville de Saint-Brieuc, la CAF 22, Amicale Laïque, les 3 centres sociaux de la ville et nous souhaiterions y inclure prochainement la direction académique et des représentants des bénévoles.

Ce comité de pilotage a redéfini les objectifs du CLAS briochin qui sont les suivants :

- Permettre à **des parents de renforcer leur autonomie** dans l'accompagnement à la scolarité de leur(s) enfants(s).
- Élaborer un **projet individuel pour chaque enfant**.
- **Coordonner l'ensemble des acteurs** au service du projet de l'enfant et de la famille.

En 2018-2019, l'Accompagnement à la Scolarité c'était :

- Des séances d'aide aux apprentissages, prises en charge par les bénévoles (Présence du professionnel 1 semaine sur 2).
- Des animations d'éveil culturel et artistique préparées par les animateurs de l'Amicale Laïque et mise en place par les bénévoles ou les animateurs.
- Des actions d'accompagnement à la parentalité organisées par les agents de développement des centres sociaux.

Huit lieux d'accueil sur l'ensemble de la ville :

Centre social La Ruche (Point du jour) ; Centre social Cap Couleur (Plateau) ; Le Magic (Boulevard de la tour d'Auvergne) ; Maison de quartier de Robien ; Musée d'Art et d'histoire ; Bibliothèque Albert Camus ; École Jacques Brel ; École Beauvallon

Dix sept créneaux par semaine du lundi au vendredi.

Trois ateliers spécifiques:

- Atelier d'éveil enfants-parents : médiation par l'animal (Emmanimaux), Yoga (Marina Le Méhauté).
- Groupe français langue étrangère enfant : ateliers et jeux pour enfants primo-arrivants.
- Ateliers autour du français pour les parents.

En chiffres :

Effectifs

Familles	Enfants	Bénévoles
94	151	71

Enfants par site

Sud	Ouest	Centre	Est
19	38	21	73

Bénévoles par site

Sud	Ouest	Centre	Est
10	23	12	30

Filles /Garçons

Filles	Garçons
66	84

Primaire / Collégiens

Primaires	Collégiens
115	36

Par niveaux

CP	24	6ème	11
CE1	18	5ème	7
CE2	23	4ème	9
CM1	16	3ème	9
CM2	20	autres	8
UPE2A	6		

Par établissement (ordre alphabétique)

BARATOUX	2	BEAUFEUILLAGE	4	SAINT JOSEPH	5
BEAUVALLON	10	BERTHELOT	2	SAINT BERNADETTE	1
BRÈCHE AUX CORNES	20	CROIX ROUGE	9	SAINT YVES	1
DIWAN	1	GRAND CLOS	8	YVES DOLLO	1
HOCHE	6	JACQUES BREL	1	SAINT PIERRE	1
JEAN MACÉ	3	JEAN MOULIN	1	SAINT MARIE	3
JEAN NICOLAS	9	LÉONARD DE VINCI	11	VILLE HELLIO	3
LA VALLÉE	14	LE BRAZ	7	AUTRES	13
LES MERLES	1	POUTRIN	6		
RACINE	6	SAINT THÉRÈSE	2		

Orientation des familles

Pour la majorité des demandes, les familles sont orientées par les établissements scolaires (53%). 14% des familles sont venues d'elles-mêmes inscrire leur enfant à l'accompagnement à la scolarité. Le bouche à oreille a permis à certaines familles d'avoir connaissance de ce dispositif, en effet 12% prétendent en avoir eu connaissance par le biais d'ami(e)s. Enfin les travailleurs sociaux (du département ou du CADA) informent et orientent les familles vers les centres sociaux et plus particulièrement vers l'accompagnement à la scolarité.



Pôle Culture

Danse Théâtre

Encadrement Arts plastiques

Langues : Anglais, Espagnol, Italien, Allemand



Amicale laïque de Saint-Brieuc – AG 2020

Pôle Culture

La période 2018-2019 se caractérise par le maintien des effectifs dans l'ensemble des activités culturelles et la poursuite des activités engagées.

DANSE

Les cours sont assurés par Melissa Cercler professeur diplômée d'état.

Objectifs :

- Éveil corporel et musical pour les 4-5ans
- Danse classique : initiation, débutant, moyen,intermédiaire (ados), adultes tous niveaux
- Danse moderne jazz : initiation, débutant, moyen,intermédiaire (ados), adultes tous niveaux

Effectifs :

Années	2017/2018	2018/2019
Nombre d'adhérents mineurs	103	91
Nombre d'adhérents adultes	22	21
	125	112
Nombre d'ateliers	13	13

Subvention :

La subvention du Conseil Départemental, le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques est maintenue.

THÉÂTRE

C'est la 5^{ème} année que les ateliers de théâtre sont encadrés par Sigrid GASSLER diplômée de l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette.

Objectifs :

- Une approche de la création dramatique conviviale où l'effort est lié au plaisir de jouer.
- Une découverte de soi pour repousser les limites de son imagination et découvrir sa sensibilité sur scène

Activités :

- Des improvisations, exercices pour prendre conscience de son corps, découvrir comment exprimer ses émotions et lâcher-prise, travailler sa voix, être à l'écoute de l'autre et interpréter un texte...

Effectifs :

17 adultes

Partenariat :

L'office de retraités briochin (ORB) : les deux ateliers ont lieu le jeudi et lundi soir dans leurs locaux de la salle Ogival.

Subvention :

Le Conseil Départementale : schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

Temps forts :

De nombreuses sorties aux spectacles de la Passerelle et le samedi 15 juin une représentation mise en scène par Sigrid GASSLER intitulé « On ne sait jamais ! » saynètes et intermèdes.

ART PLASTIQUE « LABO CRÉATIF »

L'atelier vit sa 4^{ème} année, animé par Sigrid GASSLER. Il se déroule le mercredi après midi avec une séance de 1 heure 30 à l'Espace.

Objectifs :

Découverte d'une multitude de techniques et pratiques artistiques comme la peinture, la sculpture, la couture, la photographie, le détournement d'objets, ...

Effectifs :

8 jeunes de 7 à 10 ans

ENCADREMENT

Pour la 13^{ème} année l'atelier encadrement fonctionne sous la houlette de Catherine Binder, animatrice bénévole. Un atelier à lieu toutes les semaines à la Maison de quartier de la Ville Bastard.

Objectifs :

- activité artistique, se servir de sa tête et de ses mains, affiner ses goûts artistiques et constituer un groupe amicale et convivial.

Effectifs :

Public fidèle de 6 adultes.

Temps forts :

Une exposition annuelle au Crédit Mutuel enseignant début décembre

LANGUES

L'accueil des langues se fait en majorité à l'Espace dans deux grandes salles attribuées à l'Amicale laïque depuis septembre 2017.

Objectifs

Proposer des cours de niveaux (débutant – intermédiaire - avancé - confirmés - conversation)

Anglais : anglais pour globe-trotters

Effectifs :

	Anglais : Pascale Follain		Espagnol : Catarina Barbier		Italien Marie Pascale Martin		Allemand Anthony Simon (bénévole)	
Années	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019
Nombre d'adhérents	69	66	32	30	19	17	7	7
Nombre de cours	7	7	5	4	3	3	2	2

Constats

La naissance de nouvelles dynamiques (sorties et temps forts entre les différents groupes de langue) en dehors du temps consacré au cours.

Perspectives 2019-2020

Poursuite des activités engagées, activités nouvelles, événements

Activités nouvelles

Le Hip-Hop débutant suite au retour de la semaine de 4 jours, les créneaux du mercredi étant disponibles.

Collaborations et Accueil d'activités

- La *Compagnie des pieds mobiles* propose des cours pour adultes de Lindyhop et de Charleston avec des danses swing et jazz des années 20, entre rock et boogie-woogie à l'école du Grand Clos.
- Le Festival du cinéma Italien organisé par l'association *Sentieritalia*, depuis 2012, cet événement est désormais porté par l'Amicale laïque en partenariat avec le cinéma Club 6.

Al Cinema ! c'est 22 séances, six films projetés au cinéma Club 6, à Saint-Brieuc en janvier 2020.

Pendant une semaine, les spectateurs ont la possibilité de visionner différents genres cinématographiques italiens (En VO: film "patrimoine", documentaire, films récents et film "Avant-première".) afin de promouvoir de la culture italienne et plus spécifiquement du cinéma italien et d'installer cette semaine italienne dans la vie culturelle briochine

Temps forts à venir en 2020

- Le 13 juin 2020 : Le Gala à la Passerelle
- Participation au forum du quartier ouest des activités culturelles au sein de la villa Carmélie le 4 avril prochain.

Nous vous attendons le 13 juin 2020 pour Le Gala biennal à la Passerelle



Centre de vacances de Vouvray

Association Amicale laïque – Centre de vacances



**amicale
Laïque**
DES VALEURS À VIVRE

Amicale laïque de Saint-Brieuc – AG 2020

Centre de vacances de Vouvray – Été 2019

RAPPEL HISTORIQUE

1950 : Début des camps de vacances itinérants « Les caravanes ».

1959 : « La caravane » se sédentarise à Vouvray sur la commune de Châtillon-en-Michaille (Ain).

1965 : L'association achète le terrain, l'ensemble du centre fonctionne sous tentes (marabouts).

1969 : Début de la construction de bâtiments pour le confort et la sécurité, les jeunes et les adultes sont toujours logés sous tentes, hormis le cuisinier.

1989 : Début de la construction de chalets pour remplacer l'hébergement sous tentes.

1991 : Fin de la construction des chalets qui sont au nombre de neuf.

2005 : Création d'un séjour de 14 jours en juillet pour des jeunes âgés de 15 à 17 ans.

2008 : Le séjour des 11-14 ans d'août initialement de 21 jours descend à 14 jours et il y a trois séjours 15-17 ans en parallèle.

2009 : Trois séjours de 14 jours pour les 11-14 ans et les 15-17 ans aux mêmes dates et trois déclarations, une direction et 2 adjoints par séjour.

2011 : Réhabilitation du bloc sanitaire.

2014 : Réhabilitation de la cuisine et achat de matériel.

Le centre de vacances a pour mission de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives ou de loisirs dans un rayon de 50 km autour de Vouvray, activités pouvant être réalisées en forme de mini-camp sous tentes, en refuge, ...

Pendant des années le centre a proposé des randonnées, les groupes partaient avec tout le matériel collectif et individuel transporté avec des « carrioles ». Puis d'autres activités ont vu le jour, le centre a utilisé des prestataires de services, l'organisation et la mise en œuvre de ces activités a également évolué.

PRÉVISIONS POUR LES SÉJOURS 2020

Cette année nous avons la possibilité d'organiser deux séjours de 14 jours, intégralement en juillet, ce qui est plus favorable pour inscrire les jeunes. Par conséquent le premier départ sera programmé après la date officielle des vacances scolaires.

Dates

- Séjour 1 : du samedi 4 au vendredi 17 juillet 2020 (14 jours)
- Séjour 2 : du samedi 18 au vendredi 31 juillet 2020 (14 jours)
- Séjour 3 : du dimanche 2 au samedi 15 août 2020 (14 jours)

Tarifs

Les séjours 11 - 14 ans : 820€ (+ 10€ par rapport à 2019)

Les séjours 15 - 17 ans : 895€ (+ 5€ par rapport à 2019)

Centre de vacances de Vouvray – Été 2019

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN 2019

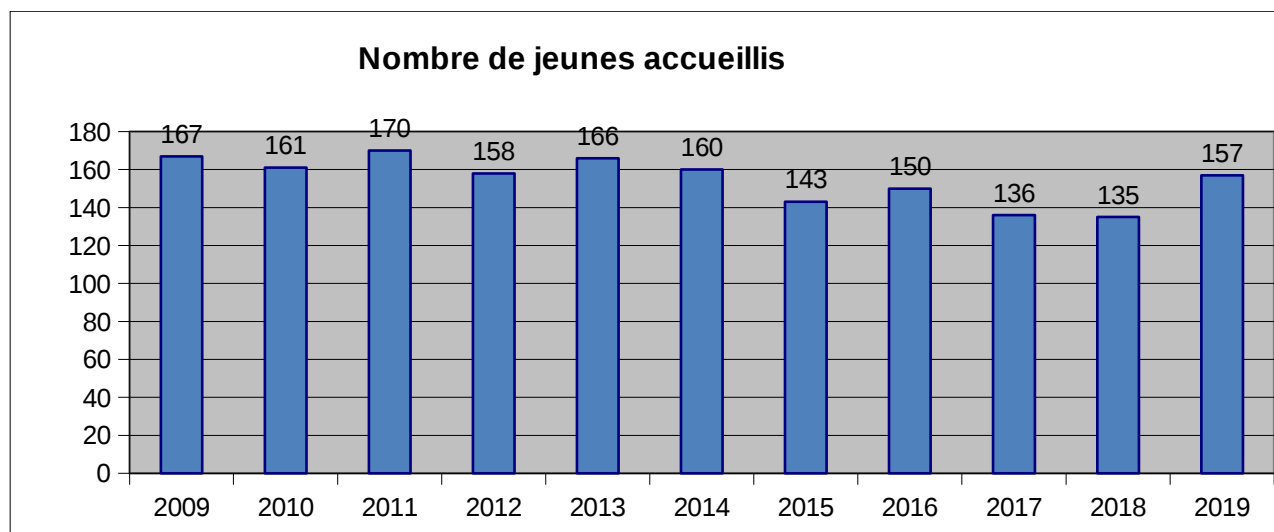
Les activités sont à dominante sportives et adaptées aux deux tranches d'âges : Défi aquatique, via-ferrata, canyoning, rafting et hydro-speed seulement pour les 15-17 ans. Pour ces activités, nous faisons appel à des prestataires, l'encadrement devant être effectué par des personnes qualifiées.

Les autres activités sont encadrées par le personnel du centre de vacances comme les randonnées avec une nuit en refuge de montagne, les veillées, les baignades, les grands jeux, ...

Il est important de signaler que ces activités sont soumises aux aléas météorologiques et que parfois, elles ne peuvent pas être effectuées.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Depuis 1959 entre 120 à 170 enfants ont été accueillis chaque été. En 2019, nous avons accueilli 157 jeunes



Nous sommes satisfait d'avoir réussi à augmenter les effectifs dans une période difficile pour la fréquentation des centres de vacances. Notre travail en direction des collèges briochins a porté ses fruits en particulier les collèges de Le Bras et Jean Macé qui nous ont ouvert leurs portes. Ils nous ont permis de présenter les séjours en temps de vie de classe c'est à dire sur des temps scolaires.

Grâce à cela nous avons réussi à inscrire 80 briochins et 17 jeunes de l'agglomération. Les autres étant inscrits par l'AROEVEN avec qui nous avons un partenariat historique.

RÉSULTAT FINANCIER 2019

Malgré le remplissage convenable cette année nous n'avons tout de même pas réussi à équilibrer les comptes puisque qu'ils sont une nouvelle fois déficitaires de 4187€. Comme chaque année nous avons proposé des tarifs les moins chers possibles aux familles et le budget est équilibré avec 164 jeunes.

Pour la deuxième année nous avons attribué une bourse au départ pour certains jeunes. Cette aide a pour but de déclencher des départs, elle est calculée en fonction du quotient familial des familles. Nous la réservons pour les familles ne résidents pas à Saint-Brieuc car les briochins bénéficient de l'aide du C.C.A.S.

Cet été nous avons accordé 1 950 € sous forme de bourse pour 10 jeunes.

LES DATES

Le choix des dates de séjours est toujours difficile, car il faut retenir les dates les plus favorables. Par expérience, nous savons que les séjours à cheval sur juillet et août ont du mal à se remplir. En 2019, nous avons décidé de faire partir une nouvelle fois un séjour fin juin, sans attendre la date officielle des vacances scolaires, sachant que beaucoup de collégiens et lycéens se trouvent en vacances de fait avant la fin du mois. Malheureusement le report du Brevet des collèges en raison de la canicule nous a obligé à retarder le départ de 7 jeunes qui ont loupé les 4 premiers jours du séjour.

Morgan Guyonvarch

ATTESTATION

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

CENTRE DE VACANCES**Pour l'exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	125 753,00 €
Résultat net comptable	-4 187,19 €
Total du bilan	189 948,36 €

Fait à LANGUEUX,
Le 02/12/2019.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

ACTIF	Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019			01/11/2017 au 31/10/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	2 862,07		2 862,07	2 862,07
Constructions	166 392,59	78 128,51	88 264,08	95 884,00
Installations techniques, matériels	16 850,20	16 665,03	185,17	295,17
Autres immobilisations corporelles	115 998,76	101 571,96	14 426,80	18 283,46
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	302 103,62	196 365,50	105 738,12	117 324,70
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	9 398,50		9 398,50	12 012,15
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	74 346,38		74 346,38	60 889,69
Charges constatées d'avance (3)	465,36		465,36	445,36
TOTAL (III)	84 210,24		84 210,24	73 347,20
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	386 313,86	196 365,50	189 948,36	190 671,90
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN - PASSIF

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

PASSIF	Du 01/11/2018 au 31/10/2019	Du 01/11/2017 au 31/10/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	108 548,78	108 548,78
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	41 739,47	49 683,99
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-4 187,19	-7 944,52
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	20 788,00	22 619,25
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	166 889,06	172 907,50
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 709,28	14 256,51
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 608,45	3 155,61
Dettes fiscales et sociales	402,96	352,28
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 338,61	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	23 059,30	17 764,40
Ecarts de conversion passif		
(VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	189 948,36	190 671,90
(1) Dont à plus d'un an	3 443,65	8 709,28
(1) Dont à moins d'un an	19 615,65	9 055,12
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
COMPTE DE RÉSULTAT

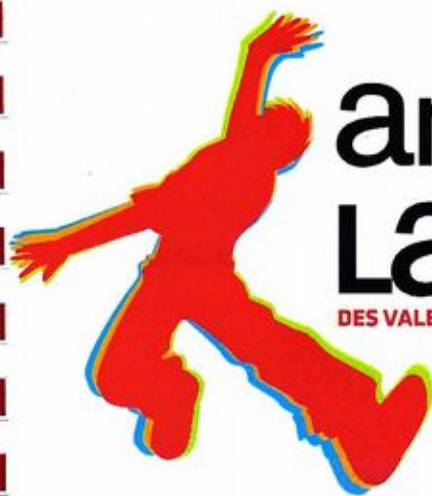
Du 01/11/2018 au 31/10/2019

	Du 01/11/18 au 31/10/19	Du 01/11/17 au 31/10/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	122 183,00	105 006,91
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 000,00	2 000,00
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	1 570,00	1 421,09
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	125 753,00	108 428,00
CHARGES D'EXPLOITATION (II)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	89 250,92	77 832,37
Impôts, taxes et versements assimilés	1 028,67	901,83
Salaires et traitements	20 318,43	17 480,44
Charges sociales	9 300,85	8 073,14
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 586,58	12 882,42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	0,72	3,86
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	131 486,17	117 174,06
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-5 733,17	-8 746,06
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	227,90	326,56
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	227,90	326,56
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	428,17	626,70
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	428,17	626,70
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-200,27	-300,14
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 831,25	2 513,54
Reprises sur provisions et transferts de charges		

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/11/2018 au 31/10/2019

	Du 01/11/18 au 31/10/19	Du 01/11/17 au 31/10/18
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 831,25	2 513,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	85,00	1 411,86
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	85,00	1 411,86
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	1 746,25	1 101,68
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-4 187,19	-7 944,52
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	127 812,15	111 268,10
TOTAL DES CHARGES	131 999,34	119 212,62
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-4 187,19	-7 944,52
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	-4 187,19	-7 944,52
<i>* Y compris :</i> <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i> <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i> (1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i> (2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i> (3) <i>Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	1 746,25	1 101,68



amicale
Laïque
DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE

**ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES
5 FEVRIER 2018**

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE-CENTRE DE VACANCES-

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 5 février 2019

- Ouverture de l'Assemblée Générale par président de l'AL, Camille BINDER.
- Approbation du procès-verbal de l'AG du 05 février 2018

Le PV est approuvé à l'unanimité

- Rapport Moral du Président de l'AL, Camille BINDER
- Rapport financier par le trésorier, Bruno MENEZ

Intervention de M. CHARLES, expert-comptable

Rapport de M. Fabien JOUAN, commissaire aux comptes, pour le cabinet AUDACC. M. JOUAN certifie que les comptes annuels, présentés par le trésorier, sont réguliers et sincères. Ils apportent une image fidèle des comptes de l'association. Les comptes sont certifiés sincères et conformes à la loi.

M. JOUAN présente trois conventions :

- avec l'AL-Centre de vacances (organisation de séjours).
- avec la Ligue de l'Enseignement.
- avec la Ligue de l'Enseignement (Convention d'assistance pour le développement de l'emploi associatif)
 - Rapport de la secrétaire, Dominique BOURDONNAY

Questions-réponses : Le nombre d'adhérents de l'AL et la proportion de jeunes : 1239 adhérents dont 750 jeunes.

Les différentes options concernant les locaux : deux options (le Foyer laïque ou l'Espace) sont à l'étude mais rien n'est encore tranché.

- Rapport d'activité du Pôle sportif.

Basket Badminton Multi-sports Gym Pilates

Questions d'adhérents

- Rapport de la vice-présidente chargée du secteur enfance/jeunesse, Morgan GUYONVARCH

Accompagnement à la scolarité - Accueil de Loisirs

- Rapport d'activités du pôle culturel.

Arts plastiques, Labo créatif, Théâtre, Danse, Encadrement, Langues (anglais, espagnol, italien et allemand).

- Focus sur le centre de vacances de Vouvray « Les 60 ans de la colo »
- AL-Centre de vacances. Rapport de Morgan GUYONVARCH, présidente de l'association.

Rapport d'activités

Rapport financier le résultat net comptable présente un déficit de 7 944,42 €.

Débat

- Approbation des différents rapports.

Aucune remarque ni demande d'explication de la part de l'assistance, on procède donc au vote sur les différents rapports.

Rapport moral : Approuvé à l'unanimité.

Rapports d'activités : Approuvé à l'unanimité.

Rapports financiers : Approuvé à l'unanimité

- Présentation du projet associatif par Bruno MENEZ.

Débat

- Interventions des personnalités.

M. Pierre DELOURME, M. Christian DANIEL

- Renouvellement du CA. Élections

5 postes sont disponibles, 3 Candidats se présentent : Catherine BINDER, Morgan GUYONVARCH, Jean VAILLANT. Le vote à bulletin secret n'est pas souhaité. Les 3 candidats sont élus à l'unanimité des présents.

Clôture de l'Assemblée Générale à 22 h. 30.

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 5 février 2018

Présents : Membres du CA

Excusés : Patrick MORIN Carmen CARPENTIER a prévenu qu'elle ne pourra arriver que tardivement.

Commissaire aux comptes : M. Fabien JOUAN pour le cabinet AUDACC ; Expert-comptable : M. Benoît CHARLES

Personnalités invitées : M. Christian DANIEL (Adjoint au maire, chargé de la culture et de la vie associative) ; M. Pierre DELOURME (Adjoint au maire, chargé des finances, de la santé et des bâtiments publics) ; M. Alain ECOBICHON (Adjoint au maire, chargé du tourisme et de l'aménagement de l'espace public) ; M. Didier LE BUHAN (Conseiller municipal d'opposition municipale) ; Mme Catherine RAULT (Directrice du centre social du Point du Jour)

Excusés : M. Alain CADEC (Président du Conseil Départemental) ; M. Gérard BLEGEAN essaiera, malgré son agenda chargé, de venir pour représenter le président ; M. Thierry SIMELIERE (Vice-président du Conseil Départemental, chargé de la culture et du patrimoine) ; Mme Marie- Claire DIOURON (Maire de Saint-Brieuc) ; Mme Brigitte BLEVIN (Adjointe au maire, chargée de l'éducation, de la vie scolaire et universitaire) ; M. Yves LE SIDANER (Président de la Ligue de l'Enseignement) ; M. Fabrice KAS (Délégué MGEN).

1. Ouverture de l'Assemblée Générale - Mot d'accueil du Président de l'AL, Camille BINDER.

Accueil des personnes présentes. Présentation du déroulement de l'AG. L'accent sera mis, cette année, sur le centre de vacances de Vouvray : « Les 60 ans de la colo ».

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 05 février 2018

Il n'y a pas de demande de modification, pas de vote contre, pas d'abstention. Le PV est approuvé à l'unanimité

3. Rapport Moral du Président de l'AL, Camille BINDER

Le projet associatif et la question des locaux : Les réunions autour de ce projet, ainsi que l'AG extraordinaire de juin 2018, ont fait ressortir la difficulté des échanges entre les différents acteurs de l'association. Il apparaît clairement que la dispersion des lieux d'intervention fait obstacle aux rencontres et aux relations et induit le cloisonnement des sections.

L'implantation des activités en un seul lieu – que ce soit le Foyer Laïque ou l'Espace - apparaît comme un objectif prioritaire. Les enjeux (techniques et financiers) sont importants et c'est un dossier à travailler en relation étroite avec la Ville.

L'AL : Association d'éducation populaire.

L'action éducative doit permettre d'apporter une réponse aux problèmes posés par notre société, donner un cadre pour mener à bien des projets collectifs, lutter contre la faiblesse des connaissances civiques, faciliter la cohésion sociale. L'AL fait partie des corps intermédiaires qui doivent être reconnus et soutenus par les collectivités.

Association laïque fondamentalement attachée au « vivre ensemble », au-delà des différences, des choix religieux ou politiques. Rappel des principes de l'AL et, en particulier, d'un principe fondamental qui semble aujourd'hui remis en cause : la démocratie.

4. Rapport financier par le trésorier, Bruno MENEZ

Les différents éléments financiers (tableaux et bilans) sont consultables dans le document remis à toutes les personnes présentes.

Evolution et tendances au cours de 5 dernières années. Jusqu'en 2006 la croissance était régulière. Actuellement l'activité continue à progresser mais pas les recettes. L'association perd de l'argent, ce qui est inquiétant.

Les subventions par adhérent baissent de façon significative. Elles représentaient 1/2 des recettes il y a 10 ans, un peu plus de 1/3 aujourd'hui. L'AL a, certes des fonds propres mais le déficit s'aggrave. Il faut trouver d'autres sources de financement. L'association cherche des solutions, des démarches sont mises en œuvre.

Pas de question posée sur le rapport financier.

Intervention de M. CHARLES, expert-comptable : Il n'ajoute rien à ce rapport. Il faut réfléchir aux économies possibles et aux sources de financement envisageables.

Rapport de M. Fabien JOUAN, commissaire aux comptes, pour le cabinet AUDACC.

L'intervention d'un commissaire aux comptes est obligatoire pour toute association au-delà d'un certain volume de subventions (153000 €/an). Rappel du rôle du commissaire aux comptes : il porte un regard extérieur et indépendant sur la validité des comptes. Il peut également formuler des recommandations. M. JOUAN certifie que les comptes annuels, présentés par le trésorier, sont réguliers et sincères. Ils apportent une image fidèle des comptes de l'association. Les comptes sont certifiés sincères et conformes à la loi.

Le Commissaire aux Comptes est également chargé de surveiller certaines conventions réglementées qui doivent être portées à la connaissance de l'assemblée. M. JOUAN présente ces 3 conventions :

- Mise à disposition de personnel (animateurs) et de matériel (minibus) au profit de l'AL-Centre de vacances (organisation de séjours).

- Mise à disposition de personnel au profit de la Ligue de l'Enseignement.

- Convention d'assistance pour le développement de l'emploi associatif. (Externalisation de l'établissement des bulletins de salaires, confié à la Ligue de l'Enseignement.)

5. Rapport de la secrétaire, Dominique BOURDONNAY

Activités des instances statutaires depuis l'AG du 5 février 2018 : 9 réunions de bureau et 5 réunions du Conseil d'administration, plus un CA de l'AL- Centre de vacances.

Sujets traités lors de ces réunions : A côté de tout ce qui concerne la gestion de l'association (questions financières, gestion du personnel, préparation des différentes manifestations, suivi des activités), 4 points ont mobilisé plus particulièrement l'attention Le nouveau projet associatif.

Le dossier des locaux avec une AG extraordinaire qui s'est tenue le 8 juin 2018.

L'évolution du dispositif d'accompagnement à la scolarité.

La recherche d'activités innovantes en particulier dans le domaine « sport-santé, sport-citoyen »

Questions-réponses : Le nombre d'adhérents de l'AL et la proportion de jeunes : 1239 adhérents dont 750 jeunes.

Les différentes options concernant les locaux : deux options (le Foyer laïque ou l'Espace) sont à l'étude mais rien n'est encore tranché.

6. Rapport d'activité du Pôle sportif.

Introduction par Jean VAILLANT, vice-président en charge du pôle sportif. La parole est ensuite donnée aux représentants des différentes sections.

Basket : Rapport présenté par Guillaume Menier. Des effectifs en hausse.

Présentation des résultats des équipes engagées en compétition, des événements auxquels la section a participé et des différents projets :

- Relancer le basket féminin jeune sur Saint-Brieuc. L'action se poursuit.
- Labellisation FFBB Centre Génération Basket.
- Le rapprochement avec le club de l'Amicale Laïque de Ploufragan a été réalisé. Il va permettre de proposer plusieurs niveaux de pratique.

Guillaume souligne l'engagement des bénévoles, en particulier des seniors qui se sont investis dans l'encadrement des jeunes.

Un problème n'a toujours pas été résolu : l'état du sol du gymnase Hélène Boucher, cause de plusieurs blessures. Jean Vaillant appuie cette remarque : Il faut que ce problème soit traité durant l'intersaison. Ce gymnase nécessiterait une rénovation.

Badminton : Rapport présenté par Benoît Le Guilloux, président de la section.

Présentation des effectifs et du nombre de créneaux proposés par la section.

Rappel des compétitions auxquelles ont participé des membres du club et de leurs résultats, des titres remportés par des joueurs de l'AL.

Présentation des diverses manifestations, en particulier de celles organisées par le club.

Présentation des projets 2018-2019. A noter : la section dispose actuellement de 2 salariés, Anne Gaëlle (diplômée d'État) et Gurvan (en contrat CAE et formation DE). La mission de Gurvan se termine et le club n'aura plus qu'un seul salarié l'an prochain.

Guillaume conclut en remerciant les différents acteurs, professionnels comme bénévoles, pour leur investissement et leur engagement.

Multi-sports : Rapport présenté par David Huitric.

La demande étant forte chez les enfants (4 à 8 ans), un cours supplémentaire a été ouvert le samedi matin. Une section adulte a été créée en octobre. Les objectifs de l'activité « multi-sports » sont l'éveil et la découverte de différentes activités sportives.

Les parents sont impliqués et aident à l'animation des séances.

David est diplômé « sport-santé » ce qui pourrait permettre de proposer d'autres activités.

Gym Pilates : Rapport présenté par Mélissa Cercler.

Présentation de l'activité.

4 séances par semaine sont proposées, 2 le midi et 2 le soir. Les places sont limitées à 15 par séance, et non 20 comme indiqué dans le document.

Questions d'adhérents

L'activité restera-t-elle au centre-ville ? Mélissa avait prévu un stage qui n'a pas eu lieu. Pour quelle raison ?

Réponse du président : La proposition a été faite trop tardivement et le temps de préparation était insuffisant.

Mélissa fait observer que ce stage avait été proposé et accepté il y a deux ans, qu'il répond à une demande et ne peut avoir lieu que les années où il n'y a pas gala de danse.

Pas d'autre intervention - Jean Vaillant remercie les intervenants et les bénévoles.

7. *Rapport de la vice-présidente chargée du secteur enfance/jeunesse, Morgan GUYONVARCH*

Accompagnement à la scolarité : Le dispositif évolue. L'AL est maintenant porteur de projet pour l'accompagnement à la scolarité à l'échelle de la ville de Saint-Brieuc, avec de nouveaux lieux d'intervention (Musée, quartier de Robien).

Les objectifs du dispositif : Au-delà de l'aide aux devoirs, un véritable accompagnement de l'enfant, mais aussi des parents.

Les intervenants : Plus de 80 bénévoles, soutenus par 2 professionnels. Ils disposent de divers outils pédagogiques. Partenariat avec les 3 centres sociaux de la ville. Le document annexe donne des informations sur l'évolution de la fréquentation et sur le public accueilli. Il développe également les interventions sur le Quartier Ouest.

Accueil de Loisirs : Ouvert au Grand Clos, dans le quartier Ouest, pour les enfants de 3 à 12 ans. Ils sont accueillis le mercredi et pendant les petites vacances scolaires. Des animateurs diplômés proposent diverses activités en lien avec un projet pédagogique.

Le retour de la semaine de 4 jours et l'arrêt des Temps d'Activité Périscolaire ont fait craindre une baisse de la fréquentation. Mais les effectifs sont stables.

Ceci peut être remis en cause en raison de disparités importantes entre les tarifs des centres d'accueil de loisirs de la Ville et ceux des centres associatifs. Il faut une harmonisation des tarifs.

8. *Rapport d'activités du pôle culturel.*

Carmen Carpentier, vice - présidente en charge du pôle culturel, n'ayant pu arriver à temps, Camille Binder présente les grandes lignes du rapport que l'on peut retrouver dans le document annexe.

Les activités proposées, leurs effectifs et les intervenants

Arts plastique – Labo créatif. Théâtre Danse Encadrement Langues (anglais, espagnol, italien et allemand).

Le nombre d'inscrits dans ces activités reste important mais on note une baisse sensible, en particulier dans les cours de langue. C'est un fait à analyser et prendre en compte car il a un impact financier important pour l'ensemble de l'association.

Intervention de Marie-Pascale Martin, professeur d'italien.

Elle fait part de son expérience : une formation d'un mois sur le thème de la pédagogie active, l'élève au cœur de l'apprentissage. Excellent retour auprès des élèves.

Camille Binder annonce le départ en retraite prochain de Catarina Barbier, professeur d'espagnol. Celle-ci poursuivra ses interventions à l'AL jusqu'au mois de juin.

9. *Focus sur le centre de vacances de Vouvray « Les 60 ans de la colo »*

Projection d'un film : Les jeunes présentent le centre de vacances. Projection suivie de 3 témoignages.

Daniel et Geneviève Besnard ont connu, comme colons, les débuts de la colo et ont suivi son évolution tant qu'animateurs, puis responsables. Ils retracent l'histoire de la colo qui n'avait au départ qu'une dimension départementale et a fonctionné plusieurs années en changeant de site avant de s'installer en 1959 à Vouvray, dans l'Ain, où elle a tout de suite reçu un très bon accueil de la population locale.

Mme Auvêpre rapporte le témoignage de son fils dont c'est le 5ème séjour à Vouvray et qui compte bien y retourner l'an prochain. Ce qu'il apprécie : La vie en collectivité, les copains, la découverte de nouvelles activités sportives, les animations, la découverte de la région.

Mathieu Lourmière, responsable de l'AROEVEN, association d'éducation populaire :

L'objectif est de faire partir en vacances des jeunes de 6 à 18 ans, de leur permettre de sortir de leur quartier. L'encadrement et les activités évoluent en fonction de l'âge. Un mot clef : l'apprentissage de l'autonomie.

L'esprit n'a pas changé mais on propose de nouvelles activités. Ces centres permettent un brassage, la mixité sociale. Mais ils rencontrent aujourd'hui des difficultés à recruter des nouveaux inscrits. Des centres sont obligés de fermer.

10. AL- centre de vacances. Rapport de Morgan GUYONVARCH, président de l'association.

Rapport d'activités : 3 séjours en 2018, dont un départ avancé (avant la date officielle des vacances scolaires) pour éviter un séjour à cheval sur juillet et août. Ce 1er séjour n'a pas été complet mais cette proposition sera tout de même renouvelée en 2019, avec une meilleure information.

Au-delà de la pratique d'activités, ces séjours permettent la découverte, l'apprentissage de l'autonomie et du « vivre ensemble ».

Un sujet d'inquiétude : la baisse de fréquentation générale des centres de vacances. Il convient de rechercher quelles stratégies mettre en place. L'AL propose déjà à certaines familles des aides au départ. Vincent signale également les aides apportées par la ville de Saint-Brieuc.

Rapport financier : Les différents tableaux sont à retrouver dans le document annexe distribué.

En raison de la baisse de fréquentation signalée ci-dessus, le résultat net comptable présente un déficit de 7 944,42 €.

Questions-Réponses : Le centre de vacances de Vouvray est-il ouvert aux seuls briochins ? Non, il reçoit des jeunes du département, de la région, voire même d'autres régions.

Ne pourrait-on pas envisager d'ouvrir en dehors des vacances scolaires à d'autres publics ? Difficilement envisageable. Il n'y a pas de chauffage et le centre n'est pas adapté à un public adulte.

11. Approbation des différents rapports.

Aucune remarque ni demande d'explication de la part de l'assistance, on procède donc au vote sur les différents rapports.

Rapport moral : Pas de vote contre, pas d'abstention. Approuvé à l'unanimité.

Rapports d'activités : Pas de vote contre, pas d'abstention. Approuvé à l'unanimité.

Rapports financiers : Pas de vote contre, pas d'abstention. Approuvé à l'unanimité

12. Présentation du projet associatif par Bruno MENEZ.

Objectifs : Un lieu d'identification de l'association, lieu de convivialité, lieu d'information, lieu d'événements.

Un nouveau mode de fonctionnement avec davantage de transversalité et une ouverture sur l'extérieur.

Les locaux, 2 possibilités : Regrouper les activités sur l'ensemble du site du Grand Clos - Regrouper les activités sur le site historique de Charner.

L'AL travaille en concertation avec la Ville sur ce sujet et plusieurs rencontres ont déjà eu lieu mais la prise de décision revient à la Ville, propriétaire des locaux.

Calendrier proposé : Une réponse de la Ville est souhaitée avant juin 2019. Il faut évaluer les travaux à réaliser pour chacun des sites.

13. Interventions des adhérents

Des adhérentes de l'activité Gym Pilates affirment leur souhait que les activités de l'AL ne soient pas transférées sur le site du Grand Clos. Elles travaillent en ville et la situation actuelle leur permet de fréquenter l'AL pendant la pause de midi.

Réponse : La Ville est propriétaire des locaux, c'est elle qui prendra la décision.

L'AL-judo, qui occupe également des locaux Bd Charner, participe-t-elle aux débats ?

Réponse affirmative. Ses membres ont été invités et étaient présents à l'AG extraordinaire du mois de juin.

14. Interventions des personnalités.

M. Pierre DELOURME : Apprécie le dynamisme de l'association et dit tout son intérêt pour les valeurs affirmées par Camille Binder dans son rapport moral. La Ville partage les préoccupations de l'AL. La notion de « vivre ensemble » entre tout à fait dans sa politique. La Ville accompagne les associations par le versement de subventions. M. Delourme rappelle que ces subventions viennent de l'impôt. En ce qui concerne le dossier des locaux, M. Delourme annonce que l'étude technique sera restituée mi-avril. Le choix sera fait en fonction des besoins de l'AL mais aussi des investissements nécessaires. La section judo sera associée. Il pense que la dispersion des locaux peut aussi avoir son intérêt. En réponse aux problèmes de la salle Hélène Boucher, la réfection sol de ce gymnase est prévue pour cette année.

En conclusion, M. Delourme réaffirme que l'AL est une association incontournable de la Ville de Saint-Brieuc, un véritable partenaire. Une réunion est d'ailleurs prévue mi-avril.

M. Christian DANIEL : Un partenariat dynamique et constructif entre l'AL et la Ville a abouti à la signature d'une convention. Une aide supplémentaire a été accordée l'an passé. Avec le CAUE, la Ville a engagé une analyse sur les deux sites susceptibles d'accueillir les locaux de l'AL, un diagnostic et une étude de faisabilité.

15. Renouveau du CA. Elections

Tiers sortant : Catherine BINDER, Morgan GUYONVARCH, Patrick MORIN, Jean VAILLANT.

5 postes sont disponibles.

Candidats : Catherine BINDER, Morgan GUYONVARCH, Jean VAILLANT. Il n'y a pas d'autres candidats.

Le vote à bulletin secret n'est pas souhaité. Pas de vote contre, pas d'abstention, ces 3 candidats sont élus à l'unanimité.

Jean Vaillant remet des trophées à trois familles d'adhérents. - Remerciements à tous les participants.

Camille BINDER prononce la clôture de cette Assemblée Générale à 22 h. 30.

